



COMMUNIQUÉ

**Société des établissements de plein air du Québec
Sépaq – 2088**

**Pour publication immédiate
Le 30 avril 2013**

Partenariat entre la Sépaq et l'AEQ pour le tourisme de nature

Québec – La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) vient de signer une entente avec l'Association des professionnels d'aventure et d'écotourisme du Québec (AEQ). L'AEQ regroupe les entreprises professionnelles qui offrent des activités d'écotourisme et de tourisme d'aventure partout au Québec. Par ailleurs, dans le cadre de son mandat, la Sépaq peut s'associer avec un autre organisme pour élaborer des activités et pour fournir des services qui bonifieront l'offre dans ses établissements. C'est dans cette perspective que la Sépaq privilégiera désormais les activités proposées par l'AEQ pour compléter celles déjà présentes en grand nombre dans ses territoires.

Développer, en complémentarité, l'offre d'activités

De cette façon, la Société reconnaît l'implication et l'expertise développées par cet organisme pour participer à la mise en valeur de ses territoires dans des sphères d'activité où l'AEQ possède les effectifs chevronnés et les compétences requises. « L'AEQ est reconnue comme un joueur important en matière d'aventure et d'écotourisme. Elle accrédite ses entreprises membres selon des critères rigoureux. Pour rester cohérents avec notre mission, nous nous assurons que ses propositions respectent aussi la vocation, les particularités et la réglementation que l'on retrouve dans nos territoires », affirme M. Raymond Desjardins, président-directeur général de la Sépaq.

Une présence déjà appréciée

Déjà, « plusieurs forfaits et activités sont offerts en partenariat par les producteurs membres de l'AEQ et par la Sépaq dans les parcs nationaux et les réserves fauniques. Ces activités sont, pour les visiteurs, une source nouvelle de découverte et d'utilisation des territoires », confie M. Martin Soucy, vice-président Exploitation à Parcs Québec. « La synergie entre nos deux organismes ne peut qu'être profitable pour une expérience authentique et distinctive qui favorise le tourisme de nature, en forte croissance au Québec comme partout dans le monde », conclut M. Pierre Gaudreault, directeur général de l'AEQ. Ainsi, certaines des activités développées dans le cadre de cette entente, et prenant pour assises les parcs nationaux, seront par la suite utilisées par Tourisme Québec pour promouvoir le tourisme de nature sur les marchés internationaux.

– 30 –

Source et information :

Lucie Boulianne
Responsable des communications
Secteur Parcs Québec
Sépaq
Tél. : 418 686-4875
boulianne.lucie@sepaq.com